

## Hausse

En août dernier, le coût de la vie a été légèrement supérieur à celui de juillet. Le dernier bulletin "Repères" édité par la Direction de la Statistique, révèle que l'indice du coût de la vie (ICV) a augmenté de 0,3% entre ces deux périodes. Cette hausse s'explique essentiellement, indique le bulletin, par celle des produits alimentaires dont l'indice a augmenté de 0,4 %. Ceci s'explique par la saison estivale qui favorise l'accroissement des prix de détail grâce à l'afflux des touristes. Preuve en est les taux de croissance enregistrés dans les villes de Tanger (2,2 %), Tétouan (2%) et Rabat (1,8%). Selon la Direction de la statistique, le taux d'accroissement de l'indice moyen des huit premiers mois de l'année 2001, par rapport à celui de la même période de l'année 2000, a progressé de 1%.

## Sensibilisation

La capitale du Royaume abritera les 31 octobre et 1er novembre 2001 un Séminaire sur la propriété intellectuelle et l'e-commerce. À l'instigation de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) cette rencontre cherche à sensibiliser les opérateurs économiques sur l'importance croissante des questions de propriété intellectuelle dans le développement du commerce électronique. Parmi les thèmes qui seront évoqués, et dont certains préoccupent sérieusement les start-up, on trouve la signature électronique, la protection des noms de domaines et les droits d'auteurs sur Internet.

## Implantation

La première entreprise espagnole de l'industrie rizière, Ebro Puelva, implante une unité de conditionnement du riz à Larache. Composée de trois chaînes d'emballage, cette usine est étendue sur une superficie de 20.000 m<sup>2</sup> et a nécessité un investissement de 710 millions de pesetas, soit plus de 11,5 millions de dirhams. L'implantation de cette nouvelle unité de production permettra la création de 70 emplois directs et 70.000 jours de travail pour les saisonniers. Dans un communiqué, la société Ebro Puleva compte développer ce projet à travers sa filiale Herba, grâce à la conclusion d'un accord en exclusivité avec l'entreprise marocaine Mido food. La société espère réaliser un chiffre d'affaires de 370 000 euros pour un volume de 5000 tonnes de riz vendues. La société espère faire de cette filiale une plate-forme pour la conquête du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. La nouvelle société commercialisera outre Cigala, une marque déjà présente sur le marché, une nouvelle marque répondant aux normes européennes.

## Conférence d'Alliance Pro sur le chômage

# Conflict sans compromis

La salle des conférences du Club de la Banque Centrale Populaire était archi-comble en cette soirée du 17 octobre 2001. Beaucoup de gens ont répondu à l'invitation d'Alliance Pro qui a multiplié, depuis au moins une année, les conférences-débat. Cette fois-ci, le sujet est brûlant. Il s'agit du chômage et des moyens de le réduire. Une question qui intéresse non seulement le ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et Développement social, partenaire d'Alliance Pro, association pro-istiqlienne, mais aussi la commission sociale de la Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM).

Une question d'actualité qui intéresse aussi les syndicats, mais ces derniers n'étaient représentés que par deux centrales: l'UGTM (Union générale des travailleurs du Maroc), ce qui va de soi, et la CDT (confédération démocratique du travail). L'UMT n'a pas participé.

### Spécificité

Après l'excellent exposé de Jacques Freyssinet sur les expériences réussies de réduction de chômage dans les pays de l'OCDE, le débat devait tourner autour de la transférabilité de ces expériences



• Abbas Fassi, ministre de l'Emploi.

dans le contexte marocain. Les interventions d'Ahmed Benrida, directeur de l'emploi au ministère, de Larbi Koulou, membre de la commission sociale de la CGEM, d'Omar Ben Badda de la CDT et d'Abdelmajid Rihani de l'UGTM n'ont pas apporté grand chose au débat, sauf qu'elles ont signalé la spécificité du contexte marocain.

On aurait aimé entendre ces mêmes participants nous présenter au moins un état des lieux du chômage et les solutions qu'ils préconisent pour le réduire.

Dans le meilleur des cas, l'assistance a eu la possibilité

d'écouter des intervenants qui ont présenté soit ce qui ressemble à un cahier revendicatif, soit une série d'observations générales qui ne font pas avancer la connaissance dans un domaine aussi vital que l'emploi et son corollaire le chômage dans le contexte marocain.

Or, il y avait matière à réflexion, puisque l'intervention de Jacques Freyssinet, membre du conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre français Lionel Jospin, avait mis l'accent sur trois axes principaux: les liens entre le chômage et la croissance, les relations entre la

flexibilité et les performances en matière d'emploi et la mise en place de politiques cohérentes pour réduire le chômage.

### Choix

Selon J. Freyssinet, professeur de sciences économiques à l'Université de Paris 1 (France), certains pays européens, bien que soumis aux mêmes conditions de la globalisation et de la compétitivité, ont su opter pour des choix nationaux cohérents et originaux.

Qu'ils aient adopté la voie néo-libérale, comme le Royaume-Uni, ou la voie sociale démocrate comme le Danemark ou les Pays-Bas, il ont eu la sagesse de trouver des compromis sociaux équilibrés.

Les partenaires sociaux dans ces pays ont eu l'intelligence de ne pas imposer chacun sa loi.

Au contraire, aussi bien l'Etat (ou les régions dans les pays décentralisés), les organisations patronales et les organisations syndicales ont pu conclure, pour ne pas tomber dans des cycles conflictuels, "des accords multidimensionnels évolutifs et à moyen terme (de 3 à 5 ans)". Chez nous, les conflits durent sans compromis. □

S.M

## Une coopérative marocaine d'aliments biologiques primée

# LA BELLE RÉCOMPENSE

La coopérative artisanale Amal de Tamar, dans la région d'Essaouira, a remporté, à Porto, en raison du caractère original de ce projet, le prix Slow food d'une valeur de 100 000 dirhams. L'association internationale du même nom a ainsi récompensé les efforts de cette coopérative de production d'huile d'Argan et des dérivés du fruit de l'arganier et la cinquantaine de femmes qui les produisent. Créée en 1999, la coopérative Amal concilie entre exploitation de l'arganier, sa protection en tant que capital productif et environnemental et l'émancipation de la femme rura-

le. Fruit de la persévérance de Zoubida Charrouf, Professeur de chimie à la Faculté des sciences de l'université Mohammed V de Rabat, la coopérative Amal est actuellement dirigée par deux diplômées en marketing et business management Khadija Rhalimi et Amina Edelcadi.

### Qualité

Avec un effectif de 47 femmes à plein temps, âgées entre 25 et 60 ans, la coopérative traite 300 tonnes de fruits de l'arganier par an pour en extraire prin-

cipalement de l'huile commercialisée sous le label "Arganati". Une marque qui est reconnue par l'autorité de contrôle qualité en France comme huile 100% naturelle. La coopérative produit également de l'Amlou (huile d'argane mêlée au miel et aux amandes pilées) ou des produits cosmétiques pour la peau, les cheveux et les ongles. Créé en 1989 par l'italien Carlo Petrini, le mouvement international Slow food gratifie les producteurs-artisans de l'agroalimentaire qui font des produits de qualité, concourent à la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité. □

S.M.

## Le Dream Tree 2001 coaché par LG Electronics Morocco au Mondial 2002

# Une pépinière de rêve

Tous comptes faits, LG Electronics Morocco ne fait pas rêver que les jeunes Marocains, amateurs de football. Par la magie de la technique de promotion, n'en déplaise à la FIFA, le géant coréen de l'électronique a trouvé la formule idéale pour que le Maroc soit effectivement présent à la phase finale de la Coupe du Monde 2002 de football au Japon et en Corée. Ça ne sera pas les Lions de l'Atlas mais l'"Équipe de Rêve" ou le Dream Tree 2001 ( ne pas confondre avec team) coachée par LG Electronics Morocco. Le Dream Tree 2001 sera l'équipe victorieuse du championnat national pour la saison 2001-2002 –organisé par LG Electronics Morocco– qui se dispute en trois phases, du 10 novembre au 7 avril 2002: au niveau local, régional et national.

### Convention

Pour mener à bien cette lourde mission, le géant électronique a signé une convention de partenariat avec la Fédération royale marocaine de football. LG Electronics Morocco s'en-



• De gauche à droite Chul-Ki, M. K. J. Song et M. Karim Alam.

**LG Electronics Morocco fournira le soutien financier et logistique. La fédé, ses lignes téléphoniques et ses instances régionales.**

gage à travers ce partenariat à venir en aide à l'opération Dream Tree 2001 à vocation socio-éducative. Pour cela, LG Electronics Morocco fournira le soutien financier et logistique. Ainsi, en plus des équipements complets plus un ballon par footballeur, l'électronicien organisera et prendra en charge le déplacement et

l'hébergement des footballeurs et des encadrants pour les deux dernières phases –régionale et nationale–, s'occupera de l'animation des stades qui accueilleront les rencontres.

Pour sa part, à défaut de gros moyens, la fédé s'est engagée à mettre à la disposition de son partenaire son numéro de téléphone, son adresse ainsi que des ligues régionales (rien que ça) pour être rendus publics par le canal de la campagne publicitaire de cet événement annonçant le début des inscriptions. La fédé mettra gracieusement ses stades à la disposition des jeunes, assurera la sécu, les assurances

sportives. Pour s'inscrire, un appel ou un dossier suffit. Cette pré-sélection concerne les garçons nés entre le 1er janvier 1987 et le 31 décembre 1988. Chaque candidat fournira deux photos, un extrait d'acte de naissance légalisé, une autorisation parentale, une photocopie de la carte CIN du parent légalisée et un certificat médical d'aptitude.

### Candidatures

Pour les postulants à l'encadrement, il suffira d'une photo, une photocopie légalisée de la CIN, une demande manuscrite. 15 villes accueilleront les 64 équipes réparties en 4 poules de 16: Casablanca, El Jadida, Mohammedia; Rabat, Salé, Khouribga, Beni Mellal; Marrakech, Agadir, Inezgane, Taroudant et Tanger, Fès, Meknès, Oujda. Chaque ville fournira 4 équipes à l'exception de la capitale économique qui en comptera 8. Au-delà du rêve que procure une phase finale de Coupe du Monde de football, l'objectif de LG Electronics Morocco est aussi de créer un événement local au profit des jeunes. □

B.T.

### Convention

La Convention d'investissement signée entre les professionnels du tourisme et le gouvernement marocain le 9 mai 1999 commence à donner ses fruits. C'est la chaîne hôtelière hispano-germanique, RIU Hotels, gestionnaire de plus de 100 hôtels dans le monde, qui donne le ton. RIU Hotels dont le capital est détenu à parts égales par la famille RIU, pionnière du tourisme balnéaire en Espagne et le 1er TO européen, TUI, a signé le 17 octobre à Agadir un accord avec Tikida Dunes. Cette accord prévoit une prise de participation de 30% dans le capital de Tikida Dunes Agadir, un contrat de gestion pour compte dès la réouverture de l'hôtel prévue le 1er novembre 2001 et de franchise RIU pour Tikida Beach..

### Hôtellerie



Troupe marocaine à Luxembourg.

Dans la continuité d'une tradition établie pour la promotion de la destination Maroc, le Sheraton Casablanca Hôtel & Towers organise du 28 Septembre au 28 octobre 2001 un festival gastronomique au Sheraton Aerogolf. Ce festival est placé sous le patronage de l'ambassade du Royaume du Maroc au Luxembourg avec la participation de la Royal Air Maroc et l'Office du Tourisme. Pendant un mois, le Sheraton Aerogolf vivra à l'heure marocaine avec de l'exotisme, de la culture marocaine et les meilleures saveurs culinaires grâce aux cuisiniers du Sheraton Casablanca Hôtel partis spécialement pour cette occasion.

### Sécurité

L'avionneur américain, Boeing a annoncé le 16 octobre 2001 à Seattle, son siège, la création d'une nouvelle organisation appelée Services de Sécurité au sein de Boeing Aviation Commerciale. C'est un vétéran de la sécurité aérienne qui dirigera l'équipe de professionnels chargés d'améliorer la sécurité et la performance des avions et, au-delà, de l'ensemble du système du transport aérien. Le chantier immédiat de cette nouvelle organisation sera d'aider les compagnies aériennes à mettre en place les recommandations de la commission sur la

## Projet Station de transfert d'énergie par pompage d'Afourer

# UNE CONNEXION ÉNERGIQUE

SM le Roi Mohammed VI a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation du projet de la station de transfert d'énergie par pompage –STEP– d'Afourer, dans la province d'Azilal le 19 octobre 2001.

La STEP d'Afourer est un projet hydroélectrique d'un montant global de 1,7 milliard de dirhams. Il s'inscrit dans les actions prioritaires de l'Office national de l'électricité pour la valorisation des ressources énergétiques et l'optimisation du potentiel hydroélectrique national. Le finacement est

assuré par la Banque européenne d'investissement et le Fonds arabe pour le développement économique et social. La STEP d'Afourer est un projet comprenant d'amont en aval un bassin supérieur de 1,3 million de mètres carrés qui servira à l'irrigation de la région ainsi que les circuits hydrauliques reliant les ouvrages dont une usine réversible composée de deux groupes électrogènes de 172,5 MW chacun, une autre réversible aussi composée de deux groupes électrogènes de 59 MW chacun. Ce système per-

met de moduler la production d'énergie électrique, de profiter d'un différentiel de tarif important qui justifie pleinement l'investissement, et de continuer à assurer le service de l'irrigation sans aucune modification. La technologie de transfert d'énergie par le système de pompage est l'un des concepts les plus novateurs pour l'amélioration des conditions d'exploitation des marchés électriques. Car elle permet, grâce à des turbines de type réversibles, de transformer l'électricité excédentaire, à tarif réduit, en heures

creuses, en énergie potentielle par un pompage de l'eau d'un bassin inférieur situé en basse altitude, et son stockage dans un bassin supérieur en haute altitude. Cette énergie stockée est restituée en heure de pointe au réseau électrique, par le système de turbinage de l'eau du bassin supérieur au bassin inférieur, en produisant de l'électricité à tarif élevé.

La mise en service de la station de transfert d'énergie par pompage d'Afourer est prévue pour avril 2004. □

B.T.